



## NOS CENTRES

### AJACCIO

Rue Louis Nyer  
Immeuble Le Pélican-Bât A I  
04.95.25.04.73

### BASTIA

Couvent des Capanelle  
Route de Ville  
04.95.54.10.23

### CALVI

Place Porteuse d'eau  
Rue Stretta di a Pila  
04.95.36.82.43

### PORTO-VECCHIO

75 Quartier Trinité  
Immeuble Trinitalba  
04.95.20.29.39



Scannez-moi

Retrouvez-nous sur notre site internet pour  
consulter le catalogue de formations

[www.ifrtscorse.eu](http://www.ifrtscorse.eu)



# IFRTS Corse

Institut Corse de Formation et Recherche  
en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire



## DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT FAMILIAL

Formation continue / par la voix de l'apprentissage

Année 2022 / 2023

## L'IFRTS

L'Institut Corse de Formation et de Recherche en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire est un organisme de formation dans le secteur médico-social, social et sanitaire.

Il est habilité par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et agréé par la Collectivité Territoriale de Corse pour organiser des formations.

L'IFRTS est un centre de formation professionnelle et continue mais aussi un établissement d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de type Master I et II en travail social.

Le CFA U Ligame, affilié à l'IFRTS a été créé en 2020, permettant ainsi le suivi des formations proposées par l'organisme sous la forme d'apprentissage.

# DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT FAMILIAL

## À SAVOIR

L'assistant familial (également famille d'accueil) héberge à son domicile un ou plusieurs jeunes (3 maximum, sauf dérogation) âgés de 0 à 21 ans. Il assure l'encadrement quotidien du jeune (soins, suivi scolaire, éducation, etc.). Son rôle est également de veiller à son équilibre et de le conduire pas à pas vers l'autonomie.

Si la majorité des assistants familiaux sont employés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) par les départements, ils interviennent également pour des prises en charge médico-sociale ou thérapeutique.

Le rôle de l'assistant familial est :

- Assurer la permanence relationnelle, attentions, soins et responsabilité éducative au quotidien de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur selon ses besoins;

- Favoriser l'intégration de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, de veiller à ce qu'il trouve sa place; et, avec les autres membres de l'équipe technique pluridisciplinaire de service d'accueil familial permanent (travailleur social référent, psychologue, psychiatre, chef de service, etc.) et les autres membres de la famille d'accueil;
- Aider l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie;
- Accompagner l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur dans ses relations avec sa propre famille.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour devenir assistant familial il est nécessaire d'obtenir un agrément délivré par le Département après évaluation de la candidature.

Des entretiens auront lieu au service et à domicile avec l'ensemble de la famille afin d'évaluer la candidature. A l'issue de la procédure vous serez informé par courrier de la décision prise.

Une fois agréé(e), l'assistant familial peut être recruté(e) par le Département en CDI comme agent contractuel de la collectivité.

## CONTENU

**Formation alternant théorie et pratique sur une durée variable, au maximum sur 3 ans**

Le Diplôme d'État d'Assistant Familial est classé au niveau 3 de la nomenclature des niveaux de formation, soit un équivalent CAP. Cette disposition permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

### Formation pratique

Tout assistant familial doit, préalablement à l'accueil du premier enfant, suivre un stage préparatoire de 60h organisé par son employeur. Il doit ensuite, dans un délai de trois ans après son premier contrat de travail, suivre une formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis.

### Formation théorique : 240 heures

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués autour de trois domaines de compétences structurant le diplôme.

**DF1** : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140h)

**DF2** : Accompagnement éducatif de l'enfant (60h)

**DF3** : Communication Professionnelle (40h)

Un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques sont dispensés.

Le diplôme d'État d'Assistant Familial peut être obtenu par V.A.E. après au moins trois ans d'exercice professionnel.

